



Baptême des petits enfants

« Les essentiels »

Samedi 20 octobre 2012

«Être parrain, Être marraine aujourd'hui»

Relisons les notes pastorales du rituel du baptême des petits enfants. A propos des parrains et marraines il est dit : «*chaque petit enfant, pour son baptême, doit aussi avoir un parrain. Sa présence élargit dans un sens spirituel la famille du futur baptisé et signifie le rôle maternel de l'Église.* »

Suite à une enquête dans les paroisses, nous souhaitons réfléchir avec vous autour de cette question :

Aujourd'hui, qui sont les parrain/marraine ? Quel est leur rôle ?

Intervenants : **Sœur Odette SARDA** Dominicaine, encore récemment responsable du Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle.

1. Pèle mêle des mots que l'on peut associer aux termes parrain ou marraine

Cadeau - témoignage de la foi - référent - complémentarité - soutien de la famille - soutien de l'enfant - veilleur - dialogue - communauté ecclésiale - choix affectif - confiance - relais - remplacement des parents en cas de décès - guide spirituel - intercesseur (prier pour l'enfant) - rapport privilégié avec l'enfant -- valeur commune avec les parents - représente l'Eglise - éclaire le chemin - ouverture par rapport au lien familial - présence -

Remplacement des parents : ce n'est pas au regard de la loi, un parrain chrétien n'a aucune reconnaissance légale. Par contre, le parrain peut devenir soutien de son filleul.

Une des difficultés rencontrées dans le cadre du baptême des petits enfants est que la plupart des parents ont déjà choisis les parrain et marraine Or ce choix ne convient pas forcément à l'Église.

Parrain et marraine, définition pour l'Église : **personne qui élargit la famille jusqu'au dimension de l'Église.**

Parrain et marraine sont du côté de l'Église. Ils représentent l'Église du côté de la famille. La plupart choisissent très bien du point de vue de l'Église. C'est beau, nous n'avons rien à dire. Mais dans la plupart des cas, ils n'ont pas vu l'aspect de l'Église. Quelqu'un qui aura du mal à montrer le chemin à son filleul (par ex. personne d'une autre religion, non croyant,...) Or on peut trouver par exemple, un parrain de confession musulmane et une marraine non baptisée : C'est parfois compliqué et il faut prendre le temps d'expliquer le parrainage.

Ils ne peuvent accompagner l'enfant sur le chemin. Que faire ? Il y a quelque chose à faire au moment de la préparation au mariage par ex. Dans le cadre de la catéchèse, parler du rôle des parrain et marraine. Il vaut mieux en parler bien avant le baptême. Le prêtre peut en parler aussi pendant les homélies.

On peut utiliser l'exemple du parrainage commercial. Plusieurs personnes se sont mises en route parce qu'on leur demandait d'être parrain ou marraine. Le jour du baptême, ils ne seront que témoin mais il faut

l'accepter. On peut faire la proposition aux parents d'être accompagnés par une personne de la communauté. On peut dire aux parents " Le lien que l'enfant a avec ces personnes est beau. Gardez le. Mais du point de vue chrétien, ce n'est pas possible" et on peut proposer qu'une personne les accompagne.

Nota : Seule condition pour le baptême : ***c'est l'espoir fondé que l'enfant soit élevé dans l'Eglise catholique.***

L'Eglise fait confiance. Elle baptise mais elle dit qu'il faut accompagner l'enfant pour qu'un jour il dise "je crois". Il est important de manifester du respect pour le choix des parents.

Un enfant plus grand dira "je crois" le jour de son baptême car il aura eu une préparation plus longue.

Si la personne résiste, il faut reprendre le sens du baptême quitte à se revoir une fois supplémentaire.

Le droit canon indique "***autant que possible, il y aura un parrain et une marraine***". Le cas limite est qu'il n'y ait pas de parrain ni de marraine si les personnes ne peuvent pas accepter quelqu'un d'extérieur à la famille. Dans ce cas, il faut faire particulièrement attention à les accompagner.

Témoin de baptême : selon le code canonique de 1983 : "**peut être témoin du baptême, quelqu'un qui appartient à une autre confession chrétienne, qui croit au Christ mort et ressuscité**"

Il convient d'expliquer que la religion est chrétienne et donc que les parrain/ marraine doivent être chrétiens. La profession de foi est dite par les parents, **parrain, marraine.**

Question de l'âge : L'âge requis pour le parrain ou la marraine est de 16 ans mais il est possible d'avoir des exceptions en fonction du cas. Il faut veiller à ce que le parrain ou marraine ne soit pas trop âgé non plus.

Le rôle du parrain et de la marraine c'est d'être accompagnateur, référent, veilleur. C'est d'avoir une relation de confiance avec l'enfant, un rapport privilégié. Les parrain, marraine peuvent être un soutien pour la famille.

On peut signaler aux parrain/marraine ce qui est proposé aux parents, notamment la catéchèse, l'éveil à la foi. Il est possible pour un parrain ou marraine de partager avec l'enfant ce qu'il a vécu à l'éveil à la foi / au caté.

Ouverture de l'Eglise : il est important que quelqu'un de la communauté puisse veiller.

L'Eglise a un regard objectif : parrain et marraine baptisés mais aussi parrains et marraines témoins de la foi chrétienne. Il faut donc faire tout ce que l'on peut pour que les parrains / marraines participent aux réunions.

Notre objectif est de faire grandir la foi et des parents et des parrain/marraine. Parrain/ marraine c'est pour toujours, c'est un engagement !

Attention : Dans le dialogue pastoral, il n'est pas évident que les personnes comprennent notre langage. Il faut veiller à ne pas exclure : tout le monde peut signer le registre.

L'Eglise a pour mission d'accueillir le plus : à nous de trouver les moyens pour accueillir.

Les personnes n'ont pas forcément nos références : à nous de les adapter.

Avec Vatican II, le rituel du baptême a mis en valeur le rôle des parents : les parents sont les premiers concernés, ceux sont eux qui ont désiré l'enfant. Ils demandent le baptême, c'est leur premier rôle. Aux parrain / marraine de les soutenir.

Le rituel dit que c'est le papa et la maman qui portent l'enfant sur les fonds baptismaux (et non parrain / marraine).

Si un des parents est d'une religion différente, le rôle du parrain ou de la marraine est plus important.

Le baptême peut être l'occasion pour les parents, parrain ou marraine de se remettre en route. Etre vigilant à l'accueil sans omettre les exigences. Ils ont une grâce, nous sommes des "moyens". Il nous est demandé de

faciliter le chemin. On peut proposer le baptême ou la confirmation aux parents, parrain ou marraine. Il s'agit de leur enfant, les parents sont donc réceptifs, leur cœur est ouvert.

A partir de l'âge de raison, l'enfant est un adulte au regard de la foi.

Lors de la préparation, il est important de parler du choix des parrain / marraine avec l'enfant même si c'est les parents qui choisiront.

Il faut qu'il y ait une demande explicite du baptême.

Lors de la préparation au baptême, pourquoi ne pas inviter un catéchumène ou un accompagnateur : cela appartient à l'initiation chrétienne.

Questions :

1. le baptême est un sacrement : ne pas oublier l'exigence. A quoi nous engage-t-il ? On prépare à la vie chrétienne mais cette démarche passe par un acte sacramentel.

R : La seule exigence est l'éducation chrétienne. C'est à nous de nous brancher sur la famille pour voir ce qu'on peut leur proposer. Ce ne sera peut être pas la même chose d'une famille à l'autre.

Dans l'évangile de Nicodème (Jean 3), il nous est indiqué le mystère du baptême. « Personne à moins de renaître ne peut entrer dans le Royaume de Dieu ». Ce texte est le plus fondamental du rituel. Les parents sont conduits par l'Esprit Saint.

2. On peut rappeler :

- que la signation est à refaire à la maison "bénissez vos enfants au moment du coucher"
- de prier avec les enfants même tout petits
- l'importance de la présence des parrain / marraine
- l'existence de journaux tel que pomme d'api soleil...

On peut aussi :

- proposer des rencontres pour les parents
- donner le catalogue Siloë
- proposer des célébrations : exemple célébration pour les 6 mois / 4 ans qui a lieu 4 fois par an, le samedi à 17h (voir expérience paroisse de Pibrac/Brax)

Il est important de créer du lien avec les parents.

Pour les parrain / marraine, on peut proposer :

- qu'ils fabriquent le vêtement blanc du baptême
- qu'ils préparent l'album du baptême pour l'enfant avec photo du baptême (à voir avec le rituel du baptême) que l'enfant pourra regarder plus tard avec marraine, au catéchisme..... (Attention à la discrétion lors de la prise des photos)

3. Question des st patrons

La loi en France a ouvert la possibilité de donner des prénoms. Le texte des évêques de France rappelle que quand on est chrétien, il est important d'avoir un prénom chrétien.

Quand le prénom n'est pas du tout chrétien, on peut pour le baptiser ajouter 2 ou 3 prénoms qui eux sont chrétiens, ou : ajouter au baptême Marie ou le saint du jour du baptême...

Donner à l'enfant un prénom de saint, c'est lui offrir un programme de vie, lui donner la possibilité de se référer à quelqu'un.

Prier le st patron à la fin de la réunion de préparation : cela ouvre sur le choix du prénom pour le prochain enfant que les parents pourront avoir.

4. invitation aux parrains / marraines

Pour nous accompagnateur, il ne faut pas avoir peur d'inviter les parrain / marraine Cette préparation est un chemin d'initiation, d'appropriation.

Cela nous donne une exigence d'être très attentifs et écoutants de cette vie, de cette demande. La qualité de notre présence, notre présence intérieure, notre témoignage sont importants Nous avons à témoigner que notre vie chrétienne est de vivre debout.